

Commune de Corbenay

Procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 26 juin 2020

Membres Présents : l'ensemble du conseil municipal (15 personnes) ainsi que Séverine, secrétaire de mairie.

Ouverture de la session du conseil municipal : 18h.

Désignation du secrétaire de séance : Pauline PERRIN, 4° Adjointe.

0. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2020.

Contre : 1 Abstention : 1 Pour : 13

Le procès-verbal est adopté.

A noter, une remarque de Marc Doillon sur l'utilisation du verbe « déplorer » au précédent conseil et quelques précisions sur les emplois des jeunes, l'été.

Mme la Maire propose d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, l'élection des représentants SICTOM. Personne n'étant contre, ce point sera donc traité lors de ce conseil.

1. Budgets 2020. Date limite de Dépôt : 31/07/2020.

Mme la Maire présente les différents points importants du budget :

- L'enfouissement des réseaux secs, Rue Henri Duhaut touche à sa fin. --

La réfection de la chaussée et des trottoirs, rue du Contour.

Une réflexion est en cours sur le bien-fondé de refaire la surface avant de connaître l'âge des réseaux AEP. Mme KOWALIK, fait remarquer qu'une subvention avait été accordée, avant la finalisation du projet travaux. M. DOILLON nous informe que « le revêtement pour cette rue faisait débat dans le précédent conseil. Séverine, précise : « la subvention DETR a été versée, il faut se renseigner sur le délai de son utilisation.

- La restauration du mur, côté ouest de la salle polyvalente sera programmée.

- Travaux sur la voirie communale année 2020 (PATA) :

Le montant de la dépense HT est de 15 925€. Dans le cadre du plan de soutien de l'activité économique, la subvention versée pour les travaux de 2 208€ sera bonifiée de 50%. Délai de validité : 31/12/2022.

- Travaux Eau :

La 1^o tranche de remplacement des canalisations d'alimentation en eau potable est **reportée en 2021** pour les avenues de la Forêt et d'Aillevillers, rues de la Fontaine Anneau, des Farces, des Fougères et des Troènes.

La 2^o tranche (canalisations d'eau et d'assainissement), programmée en 2022, concernera les avenues de Fougerolles, d'Aillevillers et la rue du Chanet

Pour info, la subvention de l'agence de l'eau pour les contrats ZRR sera de 50%, par contre, l'aide de 20% du département n'est plus attribuée. Mme la Maire ajoute que nous espérons une poursuite du contrat ZRR de 2023 à 2025 et précise que le mécontentement de notre municipalité sera évoqué au cours d'une prochaine rencontre avec le conseil départemental.

- Frais de réparations du parc roulant :

Des devis ont été réalisés pour le remplacement des 4 pneus du Citroën Jumpy et l'entretien du Camion benne **€ 7 219,43**. Reprendre un camion d'occasion n'est pas dans nos projets, le camion ne passant pas au contrôle technique, les travaux vont être réalisés. Une évaluation des réparations sur les petits tracteurs-tondeuses a également été demandée : **€ 4 000HT**. Marc Doillon demande s'il est prévu d'investir dans un nouveau tracteur. Le prix d'un tracteur-tondeuse neuf sans cabine, de 20 à 25 000€, selon devis, sera à budgétiser en 2021, en espérant que le tracteur Iseki puisse continuer à rouler ; trouver des pièces pour le réparer est très compliqué. Des cahiers d'utilisation et d'entretien vont être mis en place dans chaque véhicule.

- Dettes de la commune à l'entreprise LIVERA (fuites d'eau):

De mars 2018 à novembre 2019, les réparations des fuites d'eau à Corbenay s'élevèrent à la somme de : **127 987,24€**. M. Bardot a souhaité échelonner le paiement de ces diverses factures de mars à novembre 2020. Un rendez-vous a été fixé avec l'entreprise. Nous exigeons l'envoi régulier des factures.

- Prix de l'eau et de l'assainissement

Cette année, nous avons encore dû transférer **84 530 €** du budget général pour équilibrer le budget eau ainsi que **43 488€** pour le budget assainissement. **Total prélevé : € 128 018.**

Afin d'équilibrer ces 2 budgets eau et assainissement, il serait nécessaire d'augmenter le prix de l'eau. Une réflexion va être menée sur sa mise en place. Garderons-nous la compétence de l'eau ? La municipalité souhaite évidemment garder cette compétence le plus longtemps possible.

Le 1er janvier 2026 est la date butoir pour le passage de compétence à l'intercommunalité. Nous espérons que la loi sera modifiée d'ici là. Si force est pour nous d'accepter ce changement, la Communauté de communes reprendrait le passif, mais dès lors que l'on procède à des compensations (notre budget général comble le déficit des budgets eau et assainissement), la commune devrait verser tous les ans la somme de ces déficits à la CCHC. Il devient urgent d'équilibrer ces 2 budgets en augmentant les factures d'eau. « L'eau doit payer l'eau ! »

*Dotation de l'état :

Par rapport aux villages avoisinants, de même importance, la commune ne touche pas beaucoup de dotations (Exemple : dotation forfaitaire en 2020 : € 8 769), nous avons un bon potentiel financier.

Avant de passer au vote du budget, Madame la Maire donne, la parole à Marc Doillon.

Celui-ci demande des éclaircissements sur le niveau de charges du personnel, le virement assainissement, les dépenses de fonctionnement, les impôts & taxes, la CFP ainsi que la dotation forfaitaire, le partenariat photocopieurs, le revenu immeubles, la baisse de dépenses carburant, les fournitures & entretien, la rénovation de la salle polyvalente, les cotisations URSAF, l'assurance du personnel et la diminution du CCAS. Puis, concernant le budget « eau », 2 emprunts sont terminés, y en a-t-il d'autres prévus ?

Enfin, nous passons au vote des 3 budgets.

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 14

Les budgets sont adoptés à l'unanimité.

Question de Mr MEUNIER à Mr DOILLON : pourquoi s'est-il abstenu alors qu'il a obtenu réponses à toutes ses questions ? Parce qu'il aurait apprécié d'être invité à l'élaboration du budget.

2. Les écoles : budget et infos.

Mme la maire propose de reconduire, aux classes maternelles et élémentaires, les crédits de fonctionnement : € 57/ enfant et la subvention à l'association Les P'tits loups de € 3 400 pour un effectif de 113 élèves. Marc DOILLON demande si la piscine fait partie de ces budgets ? Non, la mairie prend en charge les transports et les cours donnés par les maîtres-nageurs. Mme la Maire énumère les différentes dépenses et recettes de l'association scolaire et se réjouit de voir que des sorties culturelles et sportives sont proposées aux écoliers. Quant à la période compliquée d'accueil des élèves en classe suite à la Covid-19, voici les 3 phases :

-14 mai : 27 élèves volontaires, avec des conditions sanitaires draconiennes. —

Le 25 mai : 35 volontaires et enfin le 22 juin : retour obligatoire pour tous les élèves.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Les budgets école sont adoptés à l'unanimité.

3. Subventions municipales.

La commission Subvention, tenue le 11 juin, a étudié les demandes : communales, scolaires et hors commune. Par prudence budgétaire, nous reportons à l'an prochain la subvention proposée de 15€ pour chaque licencié sportif. La commission propose ses décisions, au vote du Conseil Municipal

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Les subventions municipales sont adoptées à l'unanimité.

• Carte avantages Jeunes.

Reconduction de l'opération Carte Avantages Jeunes pour les jeunes de 11 à 18 ans et jusqu'à 25 ans si étudiants (sur justificatif). Les inscriptions et distributions se feront à la poste.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

L'offre de la carte Avantages jeunes est adoptée à l'unanimité

- **Commission d'appel d'offres.**

3 titulaires : M DESCHASEAUX Francis, M. HAMANN Gabriel, Mme DEVOILLE Monique et 3 suppléants : Mme MORAND Aurore, M. BORDOT Patrick et M. DOILLON Marc.

Ce dernier fait remarquer qu'il aurait apprécié être inscrit en premier suppléant. Les membres sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Vote au scrutin secret. Le bureau électoral était composé de M. JEANNEY Paul, Mme KOWALIK Anne-Charlotte et Mme PERRIN Pauline.

Nombre de votants : 15

Bulletins nuls : 3

Liste complète : 12

La liste complète est élue à l'unanimité.

- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.**

Un rapport détaillé est présenté : L'objectif est de réduire les fuites. Le rendement s'améliore : de 54,7% en 2018, il est passé à 64,6% en 2019. Pas de rallonge linéaire (fin des travaux fin 2018). Analyse de l'eau conforme à 100% sur l'année 2019 (88,9% en 2018). Prix de l'eau : 1,27€/m³ HT en 2019, 1,35€/m³ HT au 01/01/2020.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le RPQS Eau potable est adopté à l'unanimité.

- **-Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.**

Prix TTC au m³ : 1,20€ au 01/01/2019. En 2019, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 99,45% des 550 abonnés. Les volumes entrant facturés = 49 338m³.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le RPQS Assainissement Collectif est adopté à l'unanimité.

- **-Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif** (Compétence de la CCHC). Service exploité en régie, il dessert 2 402 habitants pour un nombre total de 18 458 habitants sur le territoire. Taux de conformité des dispositifs : 35,6% en 2019.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le RPQS Assainissement Non Collectif est adopté à l'unanimité.

- **Cérémonies patriotiques.**

Le **08 juin** : hommage aux morts pour la France en Indochine.

Le **18 juin** : 80ème anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

La **Fête nationale du 14 juillet** est prévue à 11h. Elle sera suivie d'un apéro en plein air dans le parc de l'annexe- mairie. Les personnes présentes seront les bienvenues. Cette année, les feux d'artifice ont été annulés.

- **Étang communal.**

Les cartes de pêches étaient vendues à la mairie sans régie ou au bureau de Tabac. Le comité des fêtes encaissait l'argent et alevinait 1 fois par an. Il serait bon qu'une association prenne en charge la gestion de l'étang. Sylvain Morand est volontaire. Les abords seront entretenus par les employés communaux. Un nouveau règlement sera rédigé (droits de pêche, jours d'ouverture...).

- **SICTOM.**

Les instances du SICTOM du Val de Saône sont constituées du Comité Syndical et du Conseil Consultatif. Pour la Communauté de Communes de la Haute Comté, cela représente 19 délégués. Pour Corbenay, il faut délibérer pour désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

M. DOILLON Marc et M. BORDOT Patrick sont tous deux très intéressés par le poste de titulaire. M. Doillon conservera ce poste en s'engageant à informer M. BORDOT et à lui transmettre les différents dossiers en cours. Tous deux participeront aux réunions. M. DOILLON propose un co-voiturage.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

La liste complète est élue à l'unanimité.

- **Diverses informations sont portées à la connaissance des élus :**

****Élections sénatoriales.***

La date de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants est fixée au vendredi 10 juillet prochain. Il faudra élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

****Services publics.***

Outre une permanence quotidienne, la mairie est ouverte tous les samedis de 10h à 12h pour l'accueil au public. Merci aux conseillers pour leur disponibilité. A partir du mois d'août et peut-être en septembre, la poste sera également ouverte le samedi de 10h à 12h. Si la fréquentation est satisfaisante et la demande forte, l'ouverture pourra être prolongée ensuite.

****Tirage des jurés d'assises.***

Pour Corbenay : Mrs LANFUMEY Dominique et PERNEY René ont été tirés au sort sur liste électorale et désignés comme jurés d'assises pour 2021.

****Antenne free.***

Le projet de l'implantation d'une antenne FREE, pour une meilleure couverture mobile, lieu-dit «Le Rond Champ» cadastré A669-670 est validé. Le 9 juin, M. BOURGOGNE Anthony et M. BORDOT Patrick ont rencontré les représentants de ENEDIS et FREE. Plusieurs échanges ont porté sur l'implantation, la conception, la couleur, les différentes démarches administratives, les délais. Des demandes ont été faites auprès des agriculteurs, dont les champs peuvent être utilisés pour le montage de l'antenne afin d'éviter un déboisement inutile. Les frais sont à la charge de free. Nous avons souhaité faire intervenir des artisans de Corbenay, pour le déboisement et le nettoyage de la parcelle. Le conseil municipal accepte la signature d'un bail avec FREE, dont la recette annuelle sera de 2 500€ pour une durée de 12 ans, reconductible.

****Collecte de noyaux.***

La commune est associée à l'organisation du 10^e anniversaire de la création de l'AOC Kirsch de Fougerolles. Une convention Résidence « Artistes et Territoires » a été signée, le conseil municipal précédent ayant accepté la mise à disposition de salles et la participation aux frais à hauteur de 600€. La première action consiste à récolter des noyaux de cerises afin de remplir un jacuzzi géant lors d'une action publique en novembre. Une urne de récolte a été installée devant la mairie.

****Emplois d'été.***

Après entretien, nous avons retenu la candidature de 3 jeunes corbinsiens, l'un d'eux ayant préféré candidater ailleurs. Ils apporteront leur aide aux employés communaux cet été et les remplaceront durant leurs congés. Il s'agit de : DEVOILLE Jordan du 15 juin au 10 juillet ; JEANVOINE Maëlys du 06 juillet au 31 juillet et MARQUIS Nathan du 27 juillet au 21 août.

****Forêt.***

M JEANNEY Paul a rencontré M. LEGRAND de l'ONF le 12 juin: après un point sur la révision d'aménagement forestier 2011-2030, le mode de fonctionnement des affouages a été débattu. Il semblerait que le précédent responsable des affouages s'organisait avec 2 ans de bois d'avance, ce qui provoquait souvent le mécontentement des usagers. En moyenne depuis 5 ans, ce sont environ 71 000€ de vente de bois, frais déduits, pour environs 35 000€ de travaux. La réglementation et les codes forestiers ont été abordés. Nous avons renouvelé l'autorisation à M. LEGRAND de poser des pièges-photos sur le domaine forestier.

Une synthèse du syndicat du Poiremont nous a été présentée

Une rencontre doit être programmée avec M. DUCHENE (Quad). Le parcours utilisé doit être refait aux normes.

****Espace culturel.***

L'équipe de bénévoles est reconduite. Nous remercions M. DEGRANDCHAMP Jean-Paul, Mmes DUBOIS Monique, GUSTIN Brigitte, GARCELON Maryline et HEREDIA Maria. La réouverture aura lieu le lundi 6 juillet, avec entrée limitée à 2 personnes et application des mesures barrières. Les horaires restent les mêmes : 16h à 18h les lundis, mercredis, vendredis et 10h à 12h le samedi.

****Conseil d'administration de l'ACCA.***

L'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu le dimanche 14 juin, en présence de Mme la Maire et M. HAMANN. Le bilan de chasse (31 sangliers et 22 chevreuils) et le bilan financier sont présentés, suivi de l'élection du nouveau bureau, M. Patrick François élu président.

****Sporting Club St Loup, Corbenay, Magnoncourt.***

Mrs DESCHASEAUX et HAMANN et les membres du Sporting Club, Mrs BONTEMPI, GEORGES et EBEL se sont rencontrés le 16 juin dans nos locaux. Ils ont revu les points suivants : les objectifs du club, les finances, le plan d'occupation des terrains. Le conseil municipal propose une subvention initiale de 3 000€, abondée de 1 000€ si participation active aux marchés de Noël et de pays et fréquents matchs à domicile.

****Conseil d'administration de l'AAPPMA Aillevillers-Corbenay***

Le bilan financier est très positif et l'association possède du matériel. 122 cartes de pêche ont été vendues. Il est rappelé que l'entretien des bords de rivière sont à la charge des riverains. Un parcours- jeunes, sur une portion de rivière réservée aux -12 ans va être remis en état. Ils souhaitent organiser un concours de poissons-chats le 08 août sur notre étang communal. Mme LANDRY Dorothée est la nouvelle présidente.

****Syndicat d'assainissement de St Loup/Corbenay/Magnoncourt***

Le 18 juin à 9h30, Mme DEVOILLE et Mr BORDOT représentaient Corbenay. Ont été élus président Mr BORDOT Thierry (St loup), et vice-présidents Mrs DA SILVA Luis (Magnoncourt) et DESCHASEAUX Francis (Corbenay). Explications très fournies données sur le fonctionnement de la station et proposition d'une visite guidée du site à destination des élus et des agents communaux.

****Élections communautaires.***

Elles auront lieu à 10h, le samedi 11 juillet 2020, à la salle Polyvalente de Corbenay. Huis clos ? Pour le moment, aucune information n'a été communiquée.

****Courrier aux plus de 70 ans.***

Vendredi 26 juin a été distribuée, à chaque personne de plus de 70 ans, un courrier de Mme la Maire, un dépliant précisant les bons réflexes en cas de fortes chaleurs et une fiche à remplir personnellement afin que la mairie dispose des renseignements nécessaires en cas de crise sanitaire ou canicule. Ces fiches resteront en mairie et seront réactualisées chaque année.

M DOILLON nous fait part d'un souci rencontré par une Corbinusienne. Suite au déclenchement involontaire de sa présence verte, celle-ci a reçu une facture de 200€ de la part du SDIS. Mme PERRIN, explique que la facturation vient de Présence verte et non du SDIS. Mme LARRIERE, employée à Présence Verte, va tenter d'annuler cette facture. Nous espérons une issue favorable à cette requête.

Fin de la séance à 21h15.

Prochain conseil le 10 juillet : Election des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.